

MINISTERE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

SECRETARIAT GENERAL

N°2007-024/MATD/SG

Ouagadougou, le 03 MARS 2008

CIRCULAIRE

A

TOUT GOUVERNEUR DE REGION

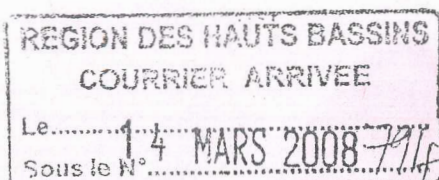
Objet : *reversement d'agents des provinces
Ex-collectivités territoriales dans
les structures déconcentrées de l'Etat*

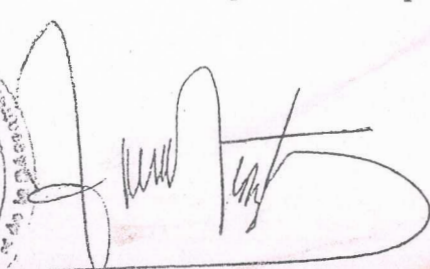
Le Conseil des Ministres en sa séance du 27 décembre 2007, a décidé de reverser dans les structures déconcentrées de l'Etat, les agents des provinces ex-collectivités territoriales dont les profils sont inadaptes aux besoins en ressources humaines des communes rurales.

Afin de permettre à mes services de mettre urgemment en œuvre cette décision, je vous saurai gré de vouloir bien me faire parvenir, au plus tard le 20 mars 2008, les informations relatives à la situation administrative desdits agents conformément aux fiches ci-jointes.

Il ne s'agit pas de nouveaux recrutements ni de régularisation de situations d'agents bénévoles ou vacataires. Il s'agit d'agents ayant régulièrement émargé aux budgets des provinces ex-collectivités et ayant été reversés par vos soins dans les budgets de l'année 2007 des communes et des régions.

Vous trouvez ci-joint en annexe la liste des catégories de personnels concernées.




Clément P. SAWADOGO
Officier de l'Ordre National

Liste des catégories de personnels à reverser au budget de l'Etat

N° d'ordre	PROFIL
01	Agent de liaison
02	Att. Svces Provinciaux
03	Planton
04	Matrone
05	Manœuvre Santé
06	Agt Tech. Infirmierie
07	Agent Ittin. de Santé
08	Acc. Auxiliaire
09	Garçon de Salle
10	Fille de Salle
11	Anim. Action Sociale
12	Agent d'hygiène
13	Electricien
14	Opérateur RAT
15	A.I.B.
16	Animateur Radio
17	Technicien Radio

18	Manceuvre
19	Standardiste
20	Interprète
21	Archiviste
22	Reprographe
23	Garde meubles
24	Agent de Maison
25	Employé de Maison
26	Chaffeur. Mecanicien
27	Chauffeur
28	Cuisinier
29	Jardinier
30	Menuisier
31	Maçon
32	Gardien
TOTAL	